

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Gabriel-de-Rimouski tenue le 4 septembre 2018 à 20h00 heures à la salle Louis Dupéré du centre polyvalent, sous la présidence de monsieur Georges Deschênes, maire**

**PRÉSENCES**

M. Sylvain Deschênes (absent)	M. Guillaume Lavoie
M. Étienne Lévesque	M. Serge Fournier
M. Stéphane Deschênes	Mme Bianca Gagnon

Formant quorum sous la présidence du maire.  
Monsieur Martin Normand, directeur général est présent.

**1. Mot de bienvenue et Moment de recueillement**

**2. Lecture de l'ordre du jour**

**3 ADMINISTRATION**

**3.1. Adoption du procès-verbal du mois d'août 2018**

18-09-161

Proposé par Guillaume Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal d'août 2018.

**3.2. Adoption des comptes à payer**

18-09-162

Proposé par Étienne Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la liste des comptes à payer tel que présentée aux membres du conseil municipal par le directeur général qui se résume comme ceci :

Chèques numéros # 21953-21999	610 481.45\$
Prélèvements no 2187 à 2203	26 258.87\$
Salaire des élus (août)	2 058.53\$
Salaires pompiers (22/07 au 18/08)	654.72\$
Salaires employés (22/07 au 18/08)	20 704.93\$
<b>Total</b>	<b>660 158.50\$</b>

**3.3 États financiers au 31 août 2018**

18-09-163

Proposé par Étienne Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les états financiers au 31 août 2018.

**3.4. Congé sans traitement / Martin Normand**

18-09-164

Proposé par Guillaume Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de M. Martin Normand en vertu de l'article 11.01 a) de son contrat de travail, soit un congé sans traitement à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

**3.5. Budget révisé Office d'Habitation**

18-09-165

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le budget révisé de l'OMH et de payer un montant de 6374\$ pour l'année 2018.

**3.6. Avis de motion, présentation et dépôt d'un projet de règlement sur le code de déontologie**

18-09-166

Avis de motion est dûment donné et présenté par Étienne Lévesque qu'à une prochaine séance un règlement ayant pour objet de modifier le règlement #245-12 sur le code d'éthique et déontologie

Le règlement sur le Code d'éthique des employés de la municipalité #245-12 est modifié par l'insertion, après l'article 5.6, du suivant :

### 5.7 Occupation d'après-emploi

Il est interdit aux employés suivants de la municipalité :

- 1- Le directeur général et son adjoint;
- 2- Le secrétaire-trésorier et son adjoint;
- 3- Le trésorier et son adjoint;
- 4- Le greffier et son adjoint;

D'occuper, pour une période de 12 mois qui suivent la fin de leur lien d'emploi avec la municipalité, un poste d'administrateur ou de dirigeant d'une personne morale, un emploi ou toute autre fonction de telle sorte que lui-même ou toute autre personne tire un avantage indu de ses fonctions antérieures à titre d'employé de la municipalité.

- 18-09-167**
- 3.7. Plan d'intervention/Groupement forestier Métis-Neigette**
- Proposé par Guillaume Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le plan annuel d'intervention sur les terres publiques intramunicipales soumis par le Groupement forestier Métis-Neigette pour l'année 2018.
- 18-09-168**
- 3.8. Félicitations 100<sup>ième</sup> de Les Hauteurs**
- Proposé par Serge Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de St-Gabriel-de-Rimouski offre toute leurs félicitations au comité organisateur du 100<sup>e</sup> de Les Hauteurs.
- 4. SÉCURITÉ PUBLIQUE**  
**Aucun point**
- 5. TRAVAUX PUBLICS**
- 18-09-169**
- 5.1. Mise aux normes eau potable / Appel d'offres des travaux**
- Proposé par Stéphane Deschênes. et résolu à l'unanimité des conseillers de suivre les recommandations de SNC Lavalin et d'octroyer le contrat pour la « Mise aux normes des installations de production d'eau potable » à Excavations Léon Chouinard au montant de 2 473 659.53\$, suite à l'appel d'offre publié sur SEAO portant le numéro de référence 644091.
- 18-09-170**
- 5.2. Mandat géotechnique rue Plourde / Englobe**
- Proposé par Étienne Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater la firme Englobe afin de réaliser un mandat géotechnique pour la réfection de la rue Plourde au montant de 4 950\$.
- Stéphane Deschênes demande un ajournement, il est 20h15. Reprise de la séance 20h20.
- 18-09-171**
- 5.3. Réfection rue Plourde / Appel d'offre**
- Proposé par Étienne Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers de suivre les recommandations du service de Génie de la MRC et d'octroyer le contrat pour la « Réfection de la Rue Plourde » à Excavations Léon Chouinard au montant de 538 607.29\$, suite à l'appel d'offre publié sur SEAO portant le numéro de référence 1192765.
- 18-09-172**
- 6. URBANISME**
- 6.1. Mandat d'arpentage / Parc industriel**
- Proposé par Guillaume Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater la firme Pelletier et Couillard Arpenteur pour réaliser des travaux d'arpentage et de lotissement dans le parc industriel.

**7. LOISIRS ET CULTURE**

**7.1 Paiement progressif #3 / Honco**

18-09-173

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de faire le paiement progressif #3 à l'entreprise Honco, dans le cadre du projet de construction de la patinoire couverte, tel que décrit dans le rapport de facturation progressive présenté le 30 août 2018 par Patricia Girard, ingénieure. Le troisième versement est au montant de 373 050\$.

**7.2 Financement temporaire/Dalle de béton**

18-09-174

Il est proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à un emprunt temporaire approuvés par le ministre des Affaires municipales suivants :

# Règlement	Montant	Approbation MAMOT	Objet
277-18	350 000\$	09-08-2018	Dalle de béton

Messieurs Georges Deschênes, maire et Martin Normand, directeur général sont autorisés à signer les documents nécessaires dans ce dossier.

**7.3 Permis de réunion / Club Lions**

18-09-175

Proposé par Guillaume Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser à faire une demande de permis de réunion et prêter la salle à titre gratuit au Club Lions pour leur activité le 22 septembre 2018.

M. Étienne Lévesque se retire de la décision.

**7.4. Soumission Plomberie Expert / Patinoire couverte**

18-09-176

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission de Plomberie Expert au montant 17 400\$ pour des travaux de plomberie à la patinoire couverte.

**8. RAPPORT DES ÉLUS**

**9. AFFAIRES NOUVELLES**

**9.1**

---

**9.2 Fermeture des affaires nouvelles et de la période de questions**

18-09-177

Proposé par Étienne Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la fermeture des affaires nouvelles.

**10. LEVÉE DE LA SÉANCE**

18-09-178

Proposé par Serge Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers qu'à 21h00 la séance soit levée.

Je, Georges Deschênes, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code municipal.

---

Georges Deschênes, Maire

---

**Georges Deschênes**  
Maire

---

**Martin Normand**  
Directeur général